



Extrait du Centre de Documentation et d'Information du collège Jean Texcier

<http://texcier-cdi.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article514>

Mission en Mer

- Travaux d'élèves - Archives des années passées - IDD - Dénonciation de l'esclavage. Témoignages -



Date de mise en ligne : lundi 23 juillet 2007

Copyright © Centre de Documentation et d'Information du collège Jean

Texcier - Tous droits réservés

Mission en Mer

Recherche de réseaux de traite

En juin 1845, mes collègues et moi-même étions en mission secrète sur un grand navire transportant des esclaves.

L'ambiance à bord était pesante ; des coups de fouets sifflaient dès que les esclaves épuisés s'arrêtaient de danser lors de leur rare moment hors des soutes. L'équipage riait comme jamais je n'ai entendu des gens rire. Ils se plaisaient à humilier les esclaves dès que l'occasion se présentait.

Le voyage au large de l'Atlantique semblait long et abominable pour nous qui détestions l'esclavage et consacrons notre temps à dénoncer ces actes inhumains. L'esclavage était interdit depuis longtemps, mais des armateurs ignoraient cette loi et pratiquaient toujours le commerce triangulaire. Nous devions trouver comment fonctionnait ce trafic des esclaves et l'arrêter si possible.

Après plusieurs jours de navigation, alors que nous nous faisons passer pour de futurs marchands d'esclaves, nous nous fîmes poursuivre par un bateau de contrôle.

Pris de panique, le capitaine de notre navire donna alors l'ordre de jeter les esclaves à la mer, et de les fouetter s'ils s'opposaient de quelque façon que ce soit ! Les esclaves gémissaient de peur et de souffrance.

Ne pouvant supporter la vue de ce carnage, nous décidâmes de dire la vérité sur nos identités. Quand nous eûmes terminé notre récit l'équipage nous menaça avec des armes, mais heureusement le bateau de contrôle arriva juste à temps pour nous sauver et sauver les rares esclaves survivants.

L'équipage fut arrêté et les esclaves libérés.

Mes collègues et moi-même repartîmes pour une nouvelle mission car l'esclavage était loin d'être réellement aboli !

Le 17 juillet 1848

Auteurs de l'article : RAKOTOVAO C., BELAOUNI I.